



Institut du Travail Social Tours
Service Information Orientation

02 47 62 33 33 / 02 47 62 33 76
sio@its-tours.com

17 rue Groison
BP 77554
37075 Tours Cedex 2

Siret : 302 823 786 000 25
n° de déclaration d'activité : 24 37 00082 37
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

www.its-tours.com

Institut du
**Travail
Social**
TOURS



Éducatrice de Jeunes Enfants

3 ANS

Donnez du sens
à votre métier



Possible par
l'apprentissage

Validation des Acquis
de l'Expérience

L'Éducateur de Jeunes Enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation.

Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille.

L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe. Il instaure une relation éducative en adoptant une posture réflexive, c'est-à-dire qu'il questionne sa posture et son intervention et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

Decrets n°2018-733 et n°2018-734 du 22 août 2018, Arrêtés du 21 et 22 août 2018.

Depuis le décret 2007-230 du 20 février 2007, un Éducateur de Jeunes Enfants justifiant de trois années d'expérience auprès d'enfants de moins de trois ans peut se voir confier la direction d'une structure d'une capacité inférieure ou égale à 40 places.

Conditions d'admission / Prérequis

Pour se présenter aux épreuves d'admission les candidats doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

- > être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation,
- > Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV,
- > Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

La formation d'EJE et ses modalités

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation.

Il s'agit d'une formation par l'alternance. Elle se déroule en centre de formation et sur le terrain.

Durée totale de la formation :

3 ans répartie en 6 semestres, 180 crédits européens.

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

Répartition des 1500h. de formation théorique, 4 Domaines de Formation (DF) :

- > DF 1 - Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (500 h.)
- > DF 2 - Action éducative en direction du jeune enfant (500 h.)
- > DF 3 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (250 h.)
- > DF 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 h)

La **formation pratique est de 2 100 h.** (60 semaines). Elle se déroule au sein de sites qualifiants (terrains de stage). Elle est répartie sur 4 périodes.

Période 1 de formation pratique : 16 semaines à réaliser au cours des deux premiers semestres.

Périodes 2-3 et 4 de formation pratique (durée totale de 44 semaines) : à réaliser au cours des semestres 3-4-5 et 6.

Statut	Période n°1	Période n°2	Période n°3	Période n°4	Période n°5
en semaines (s.)	Stage n°1	Stage n°2	Stage n°3	Stage n°4	Stage n°5
Étudiant non salarié	8 semaines	8 semaines	10 semaines	10 semaines	24 semaines
Apprenti	8 semaines (sur le lieu d'emploi)	8 semaines (hors lieu d'emploi)	8 semaines (hors lieu d'emploi)	10 semaines (sur le lieu d'emploi)	24 semaines (sur le lieu d'emploi)
Personne en situation d'emploi	Parcours personnalisés en fonction du type d'emploi et du secteur de l'employeur.				

Pour les apprentis, l'accompagnement à la professionnalisation est réalisé conjointement par le maître d'apprentissage et le centre de formation pendant toute la durée de la formation.

Programme Individualisé de Formation (PIF) : pour les candidats ayant obtenu une validation partielle du Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (parcours post-jury) ou étant dispensés de Domaines de Compétences, une période de stage minimale est associée à chacun des domaines de formation.

Il est possible de s'inscrire en formation d'EJE à l'ITS Tours pour un ou plusieurs Domaines de Formation. Nous contacter pour plus d'infos.

Obtention du diplôme d'EJE

A chaque domaine de formation correspond plusieurs épreuves notées sur 20.

Le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 dans chaque domaine de certification pour obtenir le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.

L'obtention du diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants délivre la collation du grade Licence (niveau II) et ouvre droit à l'accès en formations universitaires de niveau master.

Perspectives professionnelles

Selon l'enquête de l'ORFE en 2016, «Analyse métiers EJE en région Centre-Val de Loire» : 60% des offres enregistrées émanent des établissements du secteur de la santé et de l'action sociale, les activités d'accueil de jeunes enfants étant les premiers recruteurs, 34% des offres. Les services de l'administration publique représentent 17% des offres. On compte une centaine de départs à la retraite d'ici 10 ans. Offres d'emplois enregistrées sur le K ROME 1202.

Poursuite d'études

- > Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrant et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS : niveau II). Code CPF : 154307
- > Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS : niveau I). Code CPF : 52681
- > Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale (CAFDES : niveau I). Code CPF : 129641
- > Accès à des études universitaires (domaines sciences humaines et sociales) de niveau master. Inscriptions RNCP : 23838, 20310, 20356, 20357, 20358.



Nos conseils pour réussir

- > Visionner des vidéos en ligne de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers de la petite enfance. Interviewer des professionnels. Faire des stages.
- > Multiplier les opportunités pour rencontrer des publics : s'investir dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires, etc.)
- > Visiter les blog, sites internet, réseaux sociaux des différentes écoles en travail social, établissements d'accueil des publics. Être curieux !
- > Venir à une **Journée Portes Ouvertes de l'ITS Tours** : rencontrer des étudiants/apprentis, formateurs, professionnels, maître d'apprentissage, visitez l'institut.
- > Prendre le temps de préparer son projet professionnel et de formation, **choisir de s'inscrire en Prépa' du social à l'ITS Tours : prepa.social@its-tours.com**

Début de la formation : Septembre 2020

Formation dispensée à Tours.

Modalités de pré-inscription

Début des inscriptions : octobre 2019

Clôture des inscriptions : mars 2020

Cette étape est obligatoire pour le candidat non éligible à Parcoursup. L'ouverture d'un compte permet au candidat éligible à parcoursup d'être invité à des temps forts à l'ITS Tours (ciné-débat, café-échanges avec des étudiants, JPO, etc.).

Les pré-inscriptions s'effectuent en ligne :

<https://www.its-tours.com> (rubrique «s'inscrire aux formations», «inscriptions aux concours»).

Admissions (admissions@its-tours.com)

Candidat éligible à Parcoursup

(pour toute personne titulaire ou en préparation du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent qui souhaite déposer des vœux en vue de son inscription en 1ère année d'une formation de l'enseignement supérieur dans le cadre de la formation initiale, les demandeurs d'emploi, les apprentis).

Entre janvier et mars 2020 : inscription et saisie des vœux sur Parcours Sup (motivations du projet de formation et Curriculum Vitae détaillé valorisant le parcours expérientiel : associatif, bénévole et/ou professionnel).

Candidat non éligible à Parcoursup

(pour toute personne en situation d'emploi)

Transmission d'une lettre de motivations présentant le projet de formation et d'un Curriculum Vitae détaillé valorisant le parcours expérientiel (associatif, bénévole et/ou professionnel).

Pour tous : épreuve orale d'admission (40 min)

Convocation entre avril et 10 mai 2020

L'entretien permet d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession d'éducateur de jeunes enfants compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son aptitude à tirer profit de la formation.

Modalités financières

Épreuve orale = 160 €

Frais de scolarité = 758 € et CVEC = 91 € (tarif 2019)

Étudiants non salariés

40 places subventionnées par le Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Salariés, demandeurs d'emploi et autofinancement. Demander un devis

secretariat.eje@its-tours.com

Info apprentissage (avoir moins de 30 ans)

apprentissage@its-tours.com

contact@cfasms-centre-valde Loire.fr